

Exercice : Embauche en cours de mois

Mois de janvier

Janvier						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1*	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

*férié

Entreprise de 70 salariés

Taux AT : 2 %

Taux versement mobilité : 3,2 %

Prévoyance : sur la T1, 0,7 % part salarié et 0,7 % part employeur

Salarié non cadre, embauché en CDI, entré le 15/01.

Les heures non effectuées sont déduites du salaire mensuel brut.

Salaire de base : 3 000,00 €

Il travaille 7 heures par jour, du lundi au vendredi

Le 1^{er} est un jour chômé.